

Les policiers se disent victimes d'actes de violence plus nombreux, plus graves et plus généralisés

Belgique (/belgique)

Jean-Claude Matgen

Publié le 26-05-16 à 06h51 - Mis à jour le 26-05-16 à 08h38



Le 6 novembre 2014, 112 policiers avaient été blessés à l'issue de la grande manifestation nationale organisée par les syndicats. Mardi, quatre manifestants ont été hospitalisés tandis que la Croix-Rouge en a soigné seize autres ainsi que trois agents de police.

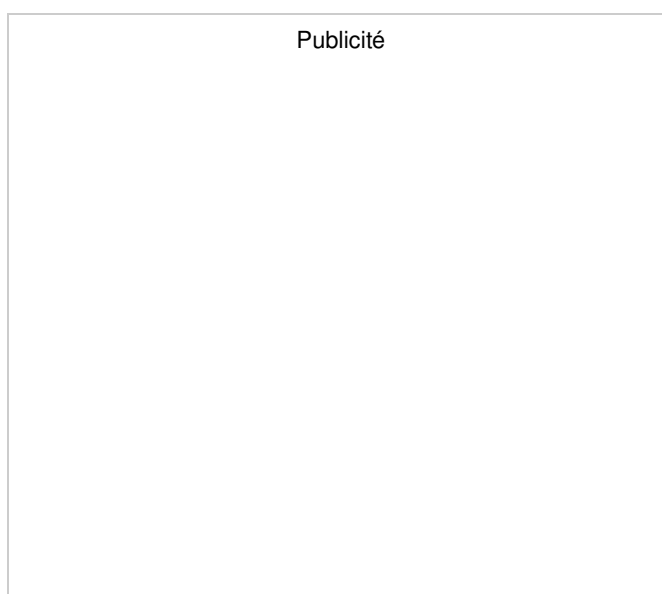
Mais l'image qui restera dans les mémoires est celle du commissaire divisionnaire Pierre Vandersmissen, frappé à la tête à l'aide d'un pavé. Activement recherché, l'auteur des faits se serait rendu à la police mercredi soir. Le commissaire, étendu sans connaissance, une plaie béante à la tête - il souffre d'un traumatisme crânien - a encore

été l'objet de jets de projectiles avant d'être emmené à l'hôpital qu'il a pu quitter hier.

Cette attaque violente est à mettre en relation avec celles qui se multiplient depuis plusieurs semaines en France, lors de manifestations contre le projet de loi visant à réformer le code du travail. Et avec une tendance qui pourrait devenir lourde.

Recrudescence

Depuis plusieurs années, les policiers belges se plaignent d'une recrudescence des violences à leur encontre. Pendant l'été 2012, plusieurs incidents graves avaient fait, en l'espace de quelques jours, 12 blessés dans leurs rangs.



Fin octobre de la même année, une enquête de la police fédérale auprès de 5 000 policiers avait montré que 79 % des sondés avaient été victimes d'agressions verbales au cours de leur carrière, 62 % de menaces et d'intimidations et 51 % d'agressions physiques.

C'est également à cette époque que 5 000 policiers avaient manifesté pour exiger davantage de soutien de la part des autorités publiques.

Huit mille faits par an

Près de quatre ans plus tard, où en est-on ? Selon Vincent Gilles, président du SLFP Police, les choses n'ont pas fondamentalement changé. En 2014 et en 2015, on a recensé environ 8 000 faits de violence à l'encontre de policiers, contre un peu plus d'une

centaine à charge de ceux-ci. *"Sur les 8 000 faits en question, précise M. Gilles, 1 200 seulement font l'objet de poursuites pénales et 300 sont sanctionnés."*

"Après les graves incidents de l'été 2012, les ministres de l'Intérieur et de la Justice de l'époque (NdIR : Mmes Milquet et Turtelboom) avaient mis sur pied quatre groupes de travail, rappelle Vincent Gilles. Le premier visait à sensibiliser les policiers et la population. Une soixantaine de recommandations avaient été formulées afin que les policiers adoptent la meilleure attitude physique et verbale en intervention. Une dizaine ont été concrètement mises en œuvre. La sensibilisation du public était censée passer par une campagne qui aurait coûté 300 000 euros. Elle n'a jamais eu lieu, faute de budgets."

Le deuxième groupe de travail a mis en évidence que les violences étaient plus nombreuses, que leur intensité était plus grande et qu'elles étaient le fait non plus uniquement de voyous mais d'une frange de plus en plus en large de citoyens hostiles à l'autorité.

Centres de formation

Le SLFP plaide depuis longtemps pour la création de centres régionaux où serait assurée une formation en tactique d'intervention et en gestion de la violence. *"Ils n'ont jamais vu le jour. Aujourd'hui, 40 % de nos policiers suivent 16 heures de cours par an, les 60 % ne sont formés à rien", déplore Vincent Gilles.*

Le troisième groupe de travail était censé plancher sur l'assistance à donner aux policiers victimes de violences. *"On ne peut pas dire qu'elle ait beaucoup progressé. Trop de policiers blessés doivent se prendre financièrement en charge une fois les plafonds Inami atteints, d'autres ne reçoivent même pas la visite de leur chef de corps sur leur lit d'hôpital. Le jour des attentats du 22 mars, 300 policiers ont été confrontés à l'horreur : seuls 11 psychologues s'occupent d'eux et ils n'ont pas encore eu le temps de les voir tous", scande Vincent Gilles. Qui ajoute : "Et si d'aventure, le policier a dû faire usage de son arme ou utiliser lui-même la violence, il est traité sans ménagement par la justice."*

Un site sur les violences contre les policiers est en cours de construction qui comprendra des recommandations pour les chefs de corps. Il devrait être alimenté par des données chiffrées. *"Le hic, c'est que seules 33 zones de polices locales sur 195 disposent d'un registre reprenant ces faits", s'insurge M. Gilles.*

Pour qui le bât blesse aussi s'agissant de manière dont la justice sanctionne les actes de violence. *"Nous devons en discuter ensemble mais les magistrats nous ont snobés et il n'est ressorti de tout cela qu'une circulaire des procureurs généraux qui est surtout un guide pour mieux nous enfoncer sur le plan disciplinaire. Nous espérons que le ministre Geens corrigera le tir."*

Quid des bavures ?

Reste que les policiers ne se privent pas, eux non plus, de verser dans la violence et la bavure, comme l'a démontré l'Observatoire mis sur pied par la Ligue des droits de l'homme. Vincent Gilles s'en défend, qui rappelle qu'on compte 66 suicides par an dans la police et une dizaine de décès résultant d'une violence directe à l'égard d'un policier. *"Mais cela, c'est tabou"*, déclarait-il récemment.

Sur le même sujet

Le commissaire Vandermissen, un "courageux" au comportement parfois "matamoresque" (PORTRAIT)	(/belgique/le-commissaire-vandermissen-un-courageux-au-comportement-parfois-matamoresque-portrait-5745e36635702a22d7b59f96)
La vidéo de l'agression du commissaire Vandersmissen	(/belgique/la-video-de-l-agression-du-commissaire-vandersmissen-5744757035708ea2d5ce0611)
Édito: Policier, métier à protéger	(/debats/edito/edito-policier-metier-a-proteger-5745d50335702a22d7b50b60)
Agression du commissaire Vandersmissen: un homme s'est rendu à la police de Bruxelles	(/belgique/agression-du-commissaire-vandersmissen-un-homme-s-est-rendu-a-la-police-de-bruxelles-5745ddc435702a22d7b5669d)